

**FICHE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PATIENTS
ASSOCIATION CANADIENNE DE DERMATOLOGIE**

**VACCINATION CONTRE LA COVID-19 POUR LES PATIENTS QUI SUIVENT DES THÉRAPIES SYSTÉMIQUES
(MÉDICAMENTS ORAUX, INJECTIONS, PRODUITS BIOLOGIQUES ET/OU
MÉDICAMENTS QUI MODIFIENT LE SYSTÈME IMMUNITAIRE)**

Tous les patients, y compris ceux et celles qui suivent un traitement pour un problème de peau, DOIVENT RECEVOIR UN VACCIN CONTRE LA COVID-19, à moins d'avoir des réactions allergiques graves à un ou plusieurs ingrédients du vaccin.

- Il n'y a pas de problème de sécurité associé à la vaccination des patients sous traitement systémique (oral ou injectable).
- Comme le vaccin contre la COVID-19 n'est pas un vaccin vivant, il est sécuritaire pour les patients qui prennent des médicaments qui modifient le système immunitaire.
- Les avantages du vaccin l'emportent de loin sur les risques.

Les vaccins sont considérés comme l'un des meilleurs moyens de prévenir et de contrôler les maladies infectieuses et ont sauvé d'innombrables vies. La COVID-19 peut causer une maladie grave, des complications à long terme ou la mort.

Le risque de mourir si une personne contracte la COVID-19 est actuellement estimé à 2,1 % au Canada, ce qui signifie que plus de 2 personnes sur 100 infectées par la COVID mourront.

Aucun décès n'a été signalé suite à un vaccin contre la COVID, et des millions de personnes dans le monde ont été vaccinées. Le risque d'une réaction grave à la vaccination est de loin inférieur aux risques pour la santé associés à la COVID-19.

Si vous avez des questions au sujet du médicament que vous prenez pour traiter votre problème de peau, nous vous encourageons à parler à votre dermatologue certifié.

L'ACD continuera de suivre la situation de près afin de protéger le mieux possible la santé des patients en dermatologie au Canada.